

Compte rendu réunion Conseil Municipal du 11 octobre 2016

En préambule, M. le Maire remercie les élèves des classes de CE et CM venus assister à cette réunion de Conseil Municipal, avancée à 19 heures, en raison de leur prochaine implication dans l'élection du Conseil Municipal des Jeunes. Il explique succinctement comment est établi l'ordre du jour et indique qu'il lui revient d'introduire les débats.

Les enfants quittent la séance aux alentours de 20 heures après qu'une quinzaine de points aient été traités.

Déclaration d'intention d'aliéner n° 20161154 du 15/09 /2016 (vente BON--RAFFENNE) – Délibération

M. le Maire présente une demande de déclaration d'intention d'aliéner concernant les biens cadastrés ZL 285 et 368. Il explique aux enfants ce qu'est le droit de préemption. Lorsque la Commune est intéressée par l'acquisition d'un bien, elle devient prioritaire si celui-ci est à vendre à l'intérieur du périmètre concerné par le D.P.U.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a renoncé à exercer son droit de préemption.

Déclaration d'intention d'aliéner du 27/09 /2016 (vente RAVIER SARL) – Position du CM

M. le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien cadastré ZL 291, sis au lieudit Champ de Bry d'une contenance de 00ha 84a 23ca appartenant à la SARL RAVIER.

M. le Maire indique que ce terrain est constructible et remblayé et qu'il a adressé une demande d'estimation au service des domaines. Lui-même et les adjoints sont favorables à l'acquisition de ce terrain pour constituer une réserve foncière.

Le Conseil Municipal souhaite attendre l'avis des domaines et reporter sa décision au prochain Conseil Municipal.

Ministère de l'Intérieur, autorisation du 07/09/2016 à la construction d'une caserne de Gendarmerie à Domblans.

Courrier réponse

M. le Maire informe l'assemblée que, par décision ministérielle du 17/08/2016, la direction générale de la gendarmerie autorise les démarches nécessaires à la construction d'une caserne de gendarmerie à Domblans au profit de la brigade territoriale (à l'effectif de 6 sous-officiers et 2 GAV). La prochaine étape consiste à la validation du terrain. La Commune propose un terrain lui appartenant. Une visite sur le terrain aura lieu le 9 novembre avec le service des affaires immobilières de la gendarmerie. La Commune sera propriétaire des bâtiments qui seront loués à la Gendarmerie.

Il indique que le bâtiment actuel de gendarmerie date de 1976, et que les travaux pour sa remise aux normes ont été estimés à environ 140 000 €. Cet immeuble pourrait être rétrocédé à l'OPH.

Lotissement « Les Bauches », vente parcelle n°37 à ROTH Régis, signature de l'acte chez Maître Teston le 22/09/16.

M. le Maire indique qu'il a signé l'acte de vente pour la dernière parcelle restant du lotissement des Bauches.

Solution d'automate d'appel d'alerte hébergée. Présentation du système le 22/09/16 en Mairie par la Société Cii télécom

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un dossier en vue de l'installation d'un système automatique d'alerte hébergée par la société Cii Telecom. Une démonstration a été faite en Mairie par la responsable régionale de la société. Cette solution permet d'alerter la population en cas de problèmes survenant sur la Commune (accidents, coupure d'eau, pollution, etc....).

Avant de prendre une décision, M. le Maire propose qu'une démonstration soit organisée en Mairie à l'ensemble du Conseil. L'assemblée y est favorable. Une date leur sera communiquée ultérieurement.

Réunion des Maires et Présidents des Communautés de Communes du Canton de Poligny le 22/09/16 à Voiteur :

- Aide aux communes, nouvelle disposition ESTJ

M. le Maire présente les nouvelles aides aux Communes mises en place par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif ESTJ pour les années 2016, 2017, 2018.

Les critères sont :

- Travaux uniquement
- Plancher de 10 000 € HT (la répartition financière sur le canton de Poligny est d'environ 390 000 €/3 ans)
- Subvention du C.D. 20 % HT

- Projet d'aménagement numérique du Jura

Présentation de l'état d'avancement du projet d'aménagement numérique : rappel des travaux menés les années précédentes, et des attentes de chacun dans le respect de contraintes techniques qui s'imposent.

- ZONROSES (identification des infections ou des maladies pouvant se transmettre directement ou indirectement entre les animaux et les humains)

Les infections à surveiller :

- Echinococcose alvéolaire : transmise par les renards, les chiens, les chats et les campagnols
- La rage : transmise par les renards, les chiens et les chiroptères
- Leptospirose : transmise essentiellement par les renards et les rats
- La maladie de Lyme : transmise par les tiques

Réunion Communes Nouvelles (DOMBLANS, BRERY, FRONTENAY) le 23/09/16 :

- Mutualisation des moyens communaux

- Mutualisation pour la gestion des 2 salles des fêtes

La rencontre du 23/09/16, entre les 3 communes en Mairie de DOMBLANS, a essentiellement porté sur la mutualisation des moyens communaux en matériels et personnels par le biais de conventions.

Les Communes envisagent également le recrutement d'un gestionnaire pour les salles des fêtes de Domblans et de Bréry. Ce principe permettrait de proposer un poste avec un nombre d'heures convenable. A ce titre, M. Campy annonce que le gestionnaire de la salle des fêtes de Domblans a envoyé sa lettre de démission pour 31/12/2016 (date de fin de son CDD).

Conseil Municipal des jeunes :

- Le 26/09/16, réception des enfants de l'école en Mairie

Les élèves des classes de CM – CE et maternelles, accompagnés de leurs instituteurs ont été reçus en Mairie. Etaient présents : M. le Maire, Mme Guillaume-Belle, M. Campy, M. Courtout, et les 2 secrétaires (Odile et Corinne). Les enfants ont posé des questions sur le fonctionnement de la Mairie, le rôle du Maire, le salaire du Maire, le travail des secrétaires... La rencontre a pris fin avec la visite des locaux de la Mairie et de l'Agence Postale Communale.

- Le 03/10/16, visite des ateliers municipaux par les enfants de l'école

Les élèves des classes de CM – CE accompagnés des instituteurs ont été reçus à l'atelier communal. Etaient présents : M. le Maire, M. Campy, M. Courtout, et les 3 agents techniques (Alain, Jean-Christophe et Marc).

Les agents techniques ont présenté leurs différents matériels et machines. Ils ont particulièrement apprécié de monter dans les engins (tracteurs, camions).

Compte rendu conseil communautaire du 27/09/16 à Plainoiseau (Mme Martelin)

Mme Martelin rend compte des points traités lors du Conseil Communautaire (*voir compte rendu de la CCCHS sur le site internet de la Commune*).

Compte rendu de la commission Industrie Bresse Haute Seille le 05/10/16 à VOITEUR CCCHS (MM.Chalandard Frachon)

M. le Maire indique que ce point est reporté compte tenu que la réunion a été annulée.

Signature de l'acte de donation propriété de M. ROYET Pierre chez Maître TESTON le 10/10/2016.

M. le Maire indique que l'acte de donation de la propriété de M. Pierre ROYET à la Commune a été signé chez Maître Teston le 10/10/2016. A la demande de M. Royet, un point sur l'organisation de ses obsèques a été ajouté dans l'acte.

Contrat d'assurance des risques statutaires, agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés – délibération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu les options suivantes :

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés :

Ensemble des garanties communes aux trois franchises : Décès - Accidents de service, Maladies imputables au service (y compris temps partiel thérapeutique) - Longue maladie, Longue durée (y compris temps partiel thérapeutique) - Maternité, Paternité, Adoption - Incapacité (Maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité temporaire)

	Au 01/01/2017
Sans franchise sauf franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire	6.60%

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL / agents non titulaires effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre :

Ensemble des garanties : Accidents du travail, Maladies professionnelles - Incapacité de travail en cas de maladie ordinaire, de maladie grave, de maternité, de paternité, d'adoption, d'accident non professionnel

	Situation actuelle (depuis 2013)	Au 01/01/2017
Sans franchise sauf franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire	1.05%	0.95%

Ecole, Karine CHALOYARD, formation handicap

M. CAMPY indique que l'ATSEM, Karine Chaloyard, a participé durant 3 mercredis à un stage de formation ayant pour thème « accueillir des enfants aux besoins spécifiques », compte tenu que l'école accueille des enfants en situation de handicap. Durant son absence, elle a été remplacée à l'A.P.C. le mercredi matin par Madame BONIN.

Périscolaire, Annie METROT, formation BAFA

M. CAMPY indique que Madame Annie METROT, exerçant les fonctions d'ATSEM le mercredi matin, va suivre la formation pour l'obtention du BAFA (début de la session durant les vacances scolaires).

Plan national numérique 2016, réunion du mardi 11/10/2016 Direction Académique du Jura, compte rendu

M. CAMPY indique que le dossier d'appel à projet « Collèges numériques et innovation pédagogique » (équipements informatiques des écoles) a été retenu par la commission nationale du programme d'investissement d'Avenir. Compte tenu de cette décision, il a assisté à une réunion à la direction académique pour la mise en œuvre de ce projet.

La Commune devrait percevoir un minimum de 12 tablettes (soit une tablette pour 2 enfants) subventionnées à 50 %. Toutefois, M. Campy propose de rencontrer la directrice pour connaître le souhait de l'école de travailler avec des ordinateurs portables ou des tablettes.

Point sur la signalisation des commerces

M. Courtout indique que la signalétique des commerces et artisans a été mise en place courant septembre 2016. Il reste à émettre les factures aux intéressés.

Point sur l'ouverture des plis pour le choix d'un architecte pour la mise aux normes de la passerelle, CAO du 26/09/2016 en Mairie

M. Courtout rend compte de la réunion organisée pour l'ouverture des plis relatifs au choix de l'architecte à laquelle participaient également 2 représentants du SIDEC, M. le Maire et M. Chalandard.

3 cabinets d'architectes ont répondu :

- M. Jacques MAILLARD : pas de prix annoncé
- M. Didier CHALUMEAU : comprend 2 propositions → 1^{ère} sans élargissement, reprise sans modification : 7200 €
→ 2^{ème} avec élargissement, modification et mises aux normes : 14500 €
- M. Georges LADOYE : 2930 €

Le rapport de SOCOTEC n'a pas encore été reçu. De ce fait, aucun architecte n'a pu être retenu en raison du manque d'information pour l'étude. Ce rapport sera transmis aux architectes afin qu'ils puissent répondre en ayant tous les mêmes éléments.

Une date pour une seconde ouverture des plis sera à définir.

Entretien du soldat inconnu devant l'école (choix de la couleur)

M. Courtout indique qu'il convient de repeindre la statue du soldat inconnu. La réfection se fera après le 11 novembre. Le choix de la couleur sera entériné lors du prochain Conseil Municipal.

Compte rendu de la réunion avec la DDT sur la vitesse à Domblans du 06/10/2016 en Mairie

M. Courtout rend compte de la réunion de la commission sécurité et à laquelle participaient : Cyrille Garnier, technicien sécurité à la DDT, MM. Nozière, Campy, Dutruel, Rizzi et Mme Martelin. M. le Maire a également assisté.

Cette réunion fait suite aux relevés des 5 points de comptages effectués dans le village entre le 28 juin et le 5 juillet 2016 :

- 1^{er} RD 120 côté St Germain (sens St Germain – Domblans)
- 2^{ème} RD 120 côté Voiteur (sens Voiteur – Domblans)
- 3^{ème} RD 193 côté Bréry (sens Bréry – Domblans)
- 4^{ème} RD 57 stade de foot entrée en agglomération
- 5^{ème} RD 57 stade de foot sortie agglomération

Ainsi, 85 % des usagers roulent en dessous de 63 et 70 km/h en entrant ou en sortant de l'agglomération. Des vitesses élevées ont été relevées (pour une agglomération) sur la RD 120 côté St Germain et la RD 193 côté Bréry (des véhicules circulent à + de 100 km/h en pleine journée).

M. Garnier préconise de ne pas prendre les vitesses extrêmes, mais au contraire, les vitesses moyennes. Il conseille d'établir un tableau pour recenser les accidents survenus au cours des dernières années, afin de cibler les endroits les plus dangereux et faire établir, par un bureau d'études une analyse globale du village et de ses hameaux.

Avant d'engager des travaux pour réduire la vitesse, il conseille de faire une action de prévention au sein de l'école ainsi qu'auprès des parents d'élèves. Les membres de la commission approuvent cette recommandation. Il communiquera le nom d'une personne de la Prévention Routière pour éventuellement intervenir au sein de l'école.

Plusieurs sortes de travaux ont été citées pour faire ralentir :

- des ralentisseurs
- des chicanes
- des ronds-points

- une couleur d'enrobé différente à l'entrée d'agglomération
- des feux rouges (identiques à la Commune du Vernois)

M. Garnier propose l'installation de radars fixes à certains points pour enregistrer la vitesse et propose également la mise en place de la remorque radar à mettre (en journée seulement en raison des risques de vols).

Avant d'aborder le point suivant, M. le Maire remet à M. Courtout un courrier émanant de Mme PITEL habitant Blandans qui se plaint de la vitesse excessive ainsi que du manque de sécurité pour les enfants dans la traversée du hameau de Blandans. Les membres de la commission sécurité se chargent d'étudier cette demande.

Arrivée du Père Noël le vendredi 16/12/2016 à 18h30 (information)

M. Courtout annonce que l'arrivée du Père-Noël aura lieu le vendredi 16 décembre à 18h30. Le devis, établi par M. de Dreuille pour la location de la calèche, a été accepté pour un montant de 174 € TTC.

Point sur les travaux communaux et intercommunaux par l'Entreprise EIFFAGE

M. Courtout fait le point sur les travaux de voirie :

- Communaux :
 - le décapage des trottoirs rue des Champs Ramboz faits au 2/3
 - le terrassement du trottoir route de la Muyre : terminé
 - le reprofilage de la RD 120 : terminé
- Intercommunaux :
 - l'enrobé rue des Coteaux de la Haute Seille a été fait. Il reste la remise à niveau des tampons
 - route de la Muyre : E.C.F. à faire

Point sur les travaux de mise en conformité du réseau communal d'eau potable

M. le Maire fait le point sur les travaux :

- 4 vannes ont été changées par les agents techniques au carrefour des rues Beaupoil, de la Belgique et de Bréry. Le coût des travaux s'élève à 3.530,34 € et 50 heures de main-d'œuvre sont comptabilisées
- 3 vannes seront changées au carrefour des rues Désiré Monnier et Beaupoil à compter du mercredi 19 octobre (début des vacances scolaires)

Point sur les travaux d'effacement éclairage public stade et d'extension nouveau cimetière et chemin de Rochette

M. le Maire et M. DUTRUEL font le point sur les travaux d'effacement d'éclairage public :

- ▶ Au stade : les mâts définitifs galvanisés avec crosse et lanternes sodium ont été enfin posés. Des lanternes acier peintes en noire ont été mises en place à titre provisoire alors qu'à la commande il était prévu des lanternes cuivre. Celles-ci devraient être installées courant novembre.
- ▶ Pour les 3 mâts accidentés : l'un situé vers le talus SNCF, et les 2 autres à la Muyre (vers l'oratoire et vers le chemin du Bois Vernois). Les lanternes acier doivent être également remplacées par des lanternes en cuivre comme auparavant
- ▶ Pour le cimetière : opération inscrite au budget 2016. L'entreprise Bouygues a reçu les lampes sodium mais pas encore les 2 mâts galvanisés avec crosse

Réflexions à mener pour des enfouissements de réseaux secs sur la commune (fin du Prélot, lotissement du Champ des Contours) etc... pour le budget 2017

M. le Maire et M. DUTRUEL expliquent que les travaux d'enfouissement des réseaux secs à prévoir sur l'exercice 2017 seraient :

- la fin du Prélot

- la rue des Champs des Contours. Il a été constaté que l'état des accotements était catastrophique. Pour l'instant, aucune décision ne peut être prise. Il convient d'attendre des précisions sur la participation financière du SIDEC.

M. RIZZI fait remarquer au Maire que la remise en état des terrains n'a toujours pas commencé. L'entreprise devait intervenir semaine dernière et à ce jour rien n'est fait. M. le Maire répond qu'il a déjà demandé, à plusieurs reprises, l'intervention de l'entreprise Petitjean sans effet à ce jour.

M. NOZIERE demande également où en est la rétrocession du Chemin privé du Prélot à la Commune pour intégrer la voirie communale. M. le Maire répond qu'il étudiera le dossier dès demain.

Affouages sur pieds, campagne 2016-2017 (délibération)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, destine la parcelle 10 à l'affouage sur pieds (houppiers, de chênes et de châtaignes). Les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 22 octobre.

Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2017 (délibération)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'état d'assiette des coupes 2017 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites

Le Conseil Municipal décide de différer pour 2018 le marquage de la parcelle 3. Gros volume à exploiter en 2017 sur la parcelle 10 en régénération.

-Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit : résineux : sur pied à la mesure : parcelles 21 et 22

Convention de vente groupée de bois concernant les charmes, environ 120 m³ (délibération)

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente de gré à gré, par contrat d'approvisionnement de bois pour un volume prévisionnel annuel de 120 m³ de charmes et décide de confier à l'ONF une mission d'assistance.

Opération brioches du 03 au 09/10/2016

M. CHALANDARD fait le point sur l'opération brioches 2016 qui s'est déroulée à Domblans du 03 au 09 octobre.
- 274 brioches ont été vendues pour un montant de 1 398 €.

M. CHALANDARD remercie les membres du Conseil Municipal et tous les bénévoles qui ont participé à cette opération. Pour 2017, il convient de revoir le découpage des tournées car il semblerait que des brioches étaient manquantes dans certains secteurs.

Préparation repas des + de 70 ans

M. Chalandard demande à Mme Meulle de contacter les traiteurs en vue du repas offert aux personnes âgées de 70 ans et plus et d'acheter les décorations pour les tables (nappes, serviettes, etc...). de voir également pour l'animation musicale.

Fusion des ComCom BRESSE HAUTE SEILLE

M. Chalandard indique que ce point a été traité par Mme Martelin dans le compte rendu du Conseil Communautaire du 27/09/16.

Point sur Opération Grands Sites de France

M. Chalandard indique que la Commune de Baume-les-Messieurs a fait part de sa volonté de ne pas s'investir pour le moment dans la démarche de l'Opération Grand Site. Il demande au Conseil Municipal de Domblans de se positionner. M. Rizzi demande quelles sont les contraintes prévisibles pour le hameau de Blandans ainsi que

pour le village par rapport à ce classement. M. Chalandard répond qu'il n'y a aucune contrainte de travaux. M. RIZZI n'est pas convaincu par les réponses apportées. M. Chalandard lui propose que la chargée de l'environnement de la CCCHS lui communique le dossier relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal, à titre consultatif, donne un avis favorable par 0 voix contre, 2 abstentions et 12 voix pour engager la Commune dans cette Opération.

QUESTIONS DIVERSES :

- lettre de démission du gestionnaire de la salle des fêtes, M. Georges CATTET, à la date du 31/12/2016 (fin de son contrat à durée déterminée).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 8 novembre 2016 à 19 h 30

La séance est levée à 22 heures 15.